

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 362 - FÉVRIER 2021



La nature,
ça change la vi(II)e !

 Ville de
Montigny
Les Corneilles

6 | **En images**
Comme un air de Grand Nord...

8 | **Budget participatif**
Vos idées pour Montigny

13 | **Culture**
Les exos passent au numérique



SOMMAIRE

2

➤ RETOUR SUR

Le recyclage des sapins de Noël, le premier vacciné contre la COVID-19 à Montigny...

4,5

➤ DOSSIER

A Montigny, la nature reprend ses droits !

7

➤ ACTUALITÉS

Le pôle de santé connecté ouvrira ses portes en mars place Lucy

8

➤ ACTUALITÉS

Budget participatif : 30 projets déposés par les Ignymontains

9

➤ ACTUALITÉS

Atlas de la biodiversité : les élèves s'y mettent !

10,11

➤ REPORTAGE

Une journée avec la police municipale

14

➤ TRIBUNES

15

➤ COURRIER DES LECTEURS À SAVOIR

N° 362
Février 2021

Montigny notre commune, journal d'informations
municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier, Fanny Guegou

Photographies : service communication

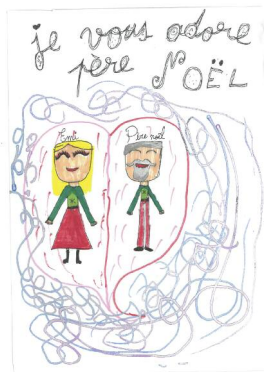
Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



106 lettres

et dessins ont été déposés dans la boîte du Père-Noël installée en décembre devant la mairie Picasso. Ces courriers ont été adressés au Pôle Nord par les services de la Ville afin que le Père Noël y réponde.



Le CMEJ adresse ses vœux

Mercredi 13 janvier, Iyed, Sybella, Calysse, Lysa et Dalia, jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont enregistré une vidéo pour présenter leurs vœux à la population. Tous ont écrit un texte qu'ils récitent devant la caméra : « que l'année 2021 soit celle des plus beaux défis et la réalisation de grands et merveilleux projets à venir », souhaite Lysa avec assurance. « Nous restons mobilisés et espérons que nos idées voient le jour le plus vite possible », renchérit Calysse. Un message d'espoir après une année inédite. La vidéo des vœux du CMEJ est diffusée sur le site Internet de la Ville et le Facebook.



Prévention routière

L'accueil de loisirs Paul-Cézanne s'est engagé à sensibiliser les jeunes écoliers à la perception des risques routiers notamment les déplacements en deux-roues. La police municipale interviendra prochainement dans les écoles pour expliquer les dangers de la route et aider à mieux décrypter les panneaux de signalisation.



Les vaccinations pour les personnes âgées et fragiles ont débuté

La Ville accompagne avec un véhicule les habitants qui ne peuvent pas se déplacer. Ici, Wolfgang Arrens a été vacciné le 20 janvier dernier contre la COVID-19, au centre de Taverny. Il était accompagné de Christine Denis, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et handicapées.

239 sapins

ont été recyclés par la Ville, du 5 au 24 janvier, grâce aux 6 points de collecte répartis dans les différents quartiers. Les copeaux serviront de paillage au pied des plantations ou seront utilisés pour faire du compost.



Vaccins et plan de relance

Fin janvier 2021, la France compte 1,2 million de personnes ayant reçu la première dose du vaccin. C'est trop lent en France, mais aussi dans les autres pays de l'Union européenne.

L'Union européenne et les pays européens doivent agir pour faire produire plus de vaccins, et plus rapidement. Il est inacceptable que ce soit les grands laboratoires pharmaceutiques qui décident ainsi du rythme d'approvisionnement des pays en vaccins.

Nous ne pouvons pas laisser les laboratoires décider à la place des pouvoirs publics. La course mortifère aux profits dans laquelle les laboratoires sont lancés ralentit la nécessaire lutte internationale contre la pandémie.

“ Les autorités publiques doivent reprendre la main. ”

Au niveau mondial aussi, il faut produire plus de vaccins et mieux se coordonner. Je rejoins à ce sujet le président de la Ligue contre le cancer, Axel Kahn, qui plaide pour une distribution équitable des vaccins sur l'ensemble de la planète, et notamment en Afrique.

Cette coordination nous ferait gagner du temps et permettrait d'éviter l'émergence de nouveaux variants.

Par ailleurs, de nombreux pays s'activent pour remettre leur économie sur les rails. En France, le fameux « plan de relance » s'élève à 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget de l'Etat. Il est financé à 40% par l'Union européenne. Il s'agit d'un vaste plan de soutien à l'économie, constitué de trois grands volets : l'écologie (qui représente 30 milliards), la compétitivité et la cohésion sociale.

Il faudra certainement plus pour relancer l'économie, comme le préconise l'OFCE*.

Les collectivités locales qui, elles aussi, ont pris des mesures importantes face à la crise (achat de masques, chèques alimentaires...) bénéficient aussi de ce plan de relance via des aides pour l'investissement.

Concernant la participation de Montigny au plan de relance, nous avons présenté plusieurs grands projets municipaux susceptibles d'obtenir des financements supplémentaires dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous restons tous dans l'attente des annonces qui seront prises par le gouvernement à propos d'un potentiel reconfinement. La ville, pleinement mobilisée, prendra à son échelle les mesures qui s'imposent.

En attendant, restez vigilants et prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt !

* Observatoire français des conjonctures économiques



Édito

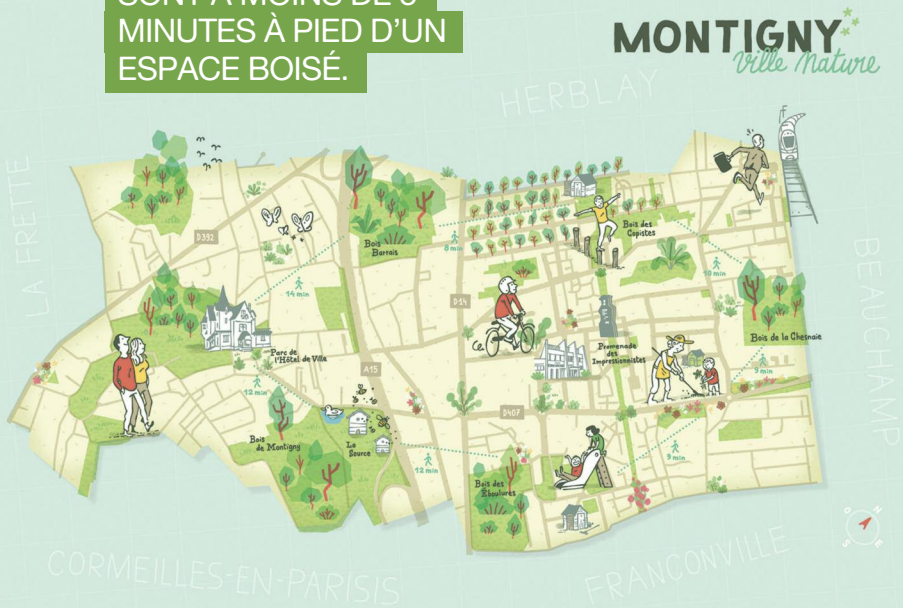
Jean-Noël Carpentier,
votre maire

À Montigny, la nature reprend ses droits !

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, de recul de la biodiversité et d'un désir d'une plus grande proximité avec la nature, les villes font face à l'enjeu du développement du végétal. Montigny ne fait pas exception et encourage au maximum le retour de la nature en milieu urbain. C'est l'un des principaux objectifs de la municipalité : planter 3000 arbres sur le mandat. Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans le développement des espaces verts. Montigny compte un patrimoine naturel riche qu'il faut préserver, accroître et valoriser.

Récemment, le bois de la Chesnaie a été réhabilité. Une voie « douce », pour les vélos et les piétons, a été aménagée pour faciliter l'accès au quartier de la Gare et permettre aux habitants de se promener. Depuis novembre 2020, une vaste campagne de plantation d'arbres est menée sur la commune, place Greuze, place Delacroix, place des Sources, rue Colette ou encore place François Couperin. Le tout en veillant à créer des continuités écologiques.

TOUS LES IGNYMONTAINS
SONT À MOINS DE 5
MINUTES À PIED D'UN
ESPACE BOISÉ.



Place des sources

La palette végétale s'étoffe

Rien que cet automne, plus d'une centaine d'arbres, essentiellement des feuillus (savonniers, sophoras, liquidambars, érables, charmes, etc.) ont été plantés. Pourquoi autant d'arbres en ville ? L'objectif est de répondre aux besoins d'espaces verts des habitants, de développer la biodiversité, de participer au rafraîchissement de la Ville en limitant l'effet « îlots de chaleurs urbains » alors que les étés sont de plus en plus chauds, et d'améliorer la qualité de l'air.

D'autres projets « nature » sont actuellement en cours. Le bois des Feuillantines au Village sera ouvert au public en 2022. De nouveaux jardins familiaux seront aménagés cette année en face de l'école Paul Cézanne et un grand parc public de 3 hectares sera créé avec des jeux pour enfants dans le bois Launay, situé derrière le McDonald's. A Montigny, la place du vert dans le paysage urbain est une priorité, et les questions environnementales primordiales. L'intention de créer des espaces de verdure n'est plus de les considérer comme uniquement décoratifs, mais comme essentiels à la qualité de vie des Ignymontains.



Place Greuze



Place Delacroix

Savez-vous planter des arbres ?

Les Ignymontains sont invités à participer à la végétalisation de la Ville. Elle propose ainsi à tous les propriétaires de la ville de financer à 70% l'achat d'un arbre, pour un montant maximum de 200€.

- 1) Télécharger la convention sur montigny95.fr (rubrique *Cadre de vie, Agissons ensemble*),
- 2) Vérifier que l'arbre que vous envisagez de planter est éligible (liste dans la convention) à l'aide de 70% du prix d'achat (dans la limite de 200 euros, ou de 10 000 euros s'il s'agit d'une copropriété),
- 3) Retourner la convention datée et signée à M. le maire, accompagnée du ticket de caisse ou de la facture de l'arbre, acheté dans une pépinière ou jardinerie après le 25 février 2019.



Questions à Hafid Labassen,

conseiller municipal délégué à la propreté et aux espaces verts

Pourquoi planter autant d'arbres à Montigny ?

Montigny est une ville très verte. Chaque habitant se situe à moins de 5 min à pied d'un bois. C'est un réel atout. Il y a une attente très forte pour plus de nature, plus d'espaces verts. C'est important pour le cadre de vie, la biodiversité et la planète tout simplement. Beaucoup a déjà été fait pour et développer la nature à Montigny ! Nous avons pris l'engagement de la développer encore plus avec notamment l'objectif de 3000 arbres plantés sur le mandat, l'ouverture de nouveaux bois, la création de jardins familiaux... Toutes ces actions concourent à rendre notre ville encore plus verte.

Après la place Greuze, allez-vous « déminéraliser » d'autres sites ?

La place Greuze est une réussite ! Les habitants sont satisfaits et nous le disent. Elle sera encore plus belle au printemps. C'est un nouvel espace, plus vert, qui sera source de rafraîchissement l'été. Nous avons déjà planté place Delacroix, place des Sources, rue Colette, place de la Libération, dans les jardins familiaux Boxstaël... D'autres projets sont en cours d'étude. Nous travaillons aussi à l'ouverture prochaine du bois des Feuillantines (au Village) et du bois derrière l'école Cézanne... Nous vous en dirons plus très bientôt !

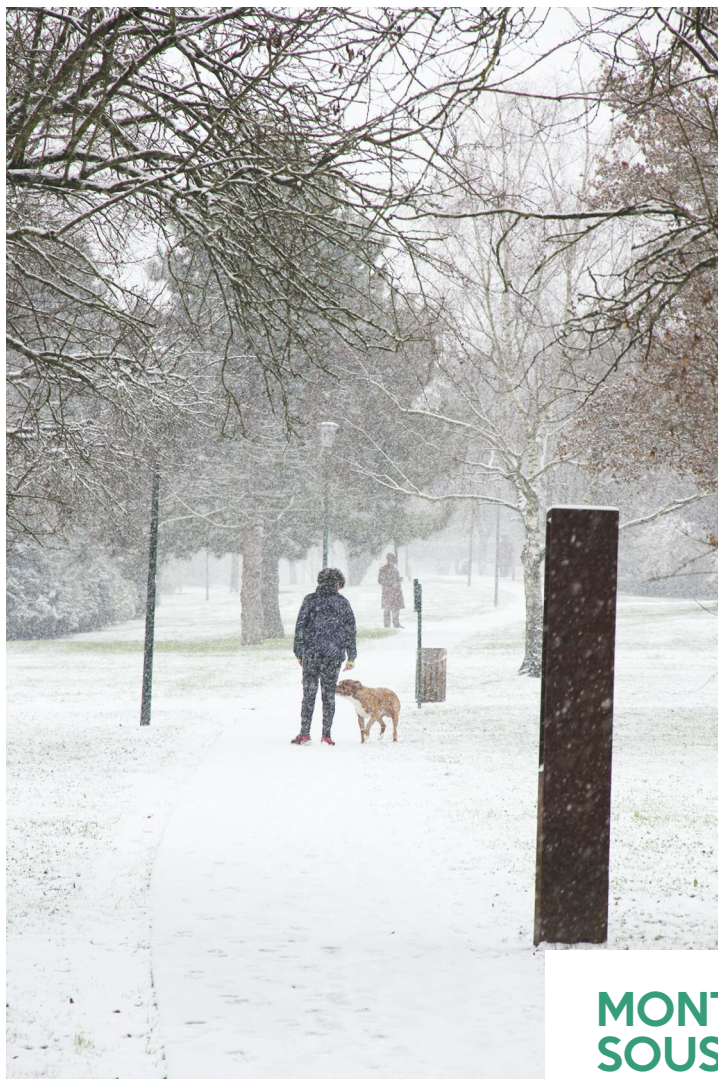
PERMIS DE VÉGÉTALISER

Depuis le mois de mai 2019, chacun est autorisé à semer des fleurs au pied des arbres, à faire grimper des plantes sur des murs ou des clôtures, ou encore à installer une jardinière au coin de sa rue. La Ville encourage ces initiatives participant au verdissement de la ville, en délivrant gratuitement des permis de végétaliser pour une durée d'un an. Après analyse des services techniques, chaque habitant peut ainsi devenir jardinier de son quartier et artisan de la ville nature ! **Infos : www.montigny95.fr**



6 BONNES RAISONS DE PLANTER DES ARBRES EN VILLE

- Préserver la biodiversité
- Purifier l'air en absorbant les émissions de CO2
- Créer de l'ombre et de la fraîcheur en été
- Limiter les inondations en captant les eaux de ruissellement
- Réduire le bruit
- Améliorer la qualité de vie



MONTIGNY SOUS LA NEIGE

Météo France avait placé le département en vigilance neige verglas et il est tombé jusqu'à 8 cm de neige dans le Val d'Oise samedi 16 janvier. Montigny a été recouverte de flocons une bonne partie de la journée, ce qui n'était plus arrivé depuis janvier 2019. Un second épisode neigeux, de moindre envergure, a eu lieu le 24 janvier.

Retour en en images.



Quartier de la gare Le centre de santé ouvrira en mars



Visite du futur pôle de santé, le 22 janvier, en présence de M. le maire et de l'équipe du projet.



10 professionnels de santé travailleront au sein du pôle.

De nouveaux commerces s'installent place Lucy

→ Un opticien

Lusoptic a ouvert en juillet 2020 au n°7 place Lucy. La boutique est ouverte du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.



→ Une boutique de cigarettes électroniques
L'enseigne Vap to go a ouvert en décembre, au 7 bis place Lucy. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 18h.



→ Un restaurant

Un restaurant « chicken » s'installera d'ici deux mois sur la gauche de l'opticien. Il proposera de la vente à emporter et disposera d'une terrasse.



→ Une boulangerie-pâtisserie

Une boulangerie-pâtisserie prendra place à l'angle de la rue Simone Veil et de la place Lucy, face à l'école Coppens, d'ici l'été.



→ Une supérette

Une supérette Coccimarket s'installera avant l'été, avenue de la Libération.



L'aménagement du quartier de la gare s'accélère. De nouveaux commerces se sont installés place Lucy, d'autres vont arriver au cours des prochaines semaines, et l'ouverture du pôle de santé connectée, retardée en raison de la crise de la COVID-19, est désormais programmée pour la mi-mars.

Les travaux du futur pôle de santé sont en cours, au 1^{er} étage du nouvel immeuble située à l'angle de la rue du Général-de-Gaulle et de l'Avenue de la Libération. Le 17 mars prochain, il réunira sur près de 470m² une dizaine de professionnels de santé, dont au moins 3 médecins généralistes, une sage-femme qui assurera les suivis de grossesse mais aussi les suivis gynécologiques de prévention, une infirmière, un ophtalmologue et deux orthoptistes et un kinésithérapeute. Les particularités de ce centre ? Il disposera d'un plateau technique permettant d'effectuer des radiographies, des échographies et des prélèvements biologiques. Surtout, ce pôle de santé sera connecté avec différents spécialistes, comme par exemple des

cardiologues : « une salle sera dédiée à la télémedecine », explique Nicolas Boudeville, président de la société Sagéo Services, pilote de l'opération. Concrètement, un généraliste pourra organiser une consultation avec un spécialiste. « Par exemple, précise Nicolas Boudeville, un patient avec un problème d'arythmie cardiaque pourra consulter à distance le cardiologue de son choix et ce dernier aura alors accès à toutes ses constantes. La mise en œuvre du protocole de soins sera assurée ensuite par le généraliste. Cela désengorgera les cabinets des spécialistes et cela motive aussi les médecins généralistes dans la mesure où ils peuvent ainsi suivre des pathologies plus complexes. » Le Centre de santé sera conventionné en tarif de secteur 1, il appliquera le tiers-payant et la tarification Sécurité sociale sans dépassement d'honoraire. La prise de rendez-vous pourra se faire dès la mi-mars sur le site Doctolib ou au 01 88 18 02 00. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h, avec l'objectif d'ouvrir jusqu'à 22h et aussi le samedi.

Budget participatif : 30 projets analysés

La création de nouveaux points d'ombre en ville, l'aménagement d'un parcours vélo ou encore l'installation de panneaux de communication lumineux...
Au total, trente idées citoyennes ont été soumises, du 5 octobre au 15 novembre derniers, dans le cadre du premier budget participatif de la Ville.

« L'objectif, c'est de sélectionner les projets les plus innovants et à visée collective, en veillant notamment à ce qu'ils soient réalisables et compatibles avec les politiques menées sur le territoire », a rappelé Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif, lors de la première réunion de la commission dédiée. Huit habitants ont été tirés au sort, sur la base des listes électorales et des usagers de la régie unique, pour y participer (lire ci-contre). « Nous avons réservé une enveloppe de 150 000 euros cette année, pour la réalisation d'un ou plusieurs projets, ce sera à vous de décider », a indiqué en préambule le maire Jean-Noël Carpentier. « Vous allez être confrontés aux mêmes problématiques que les élus et devoir faire des choix ! ». Après deux réunions, les 12 et 23 janvier, la commission a fait le tri des projets qui ne relèvent pas de la compétence de la municipalité et dressé une liste des initiatives potentiellement réalisables. Des demandes d'estimations budgétaires et d'études de faisabilité sont en cours auprès des services de la Ville. En février, la commission du budget participatif se réunira une troisième et dernière fois pour voter pour le ou les projets retenus. Nous vous tiendrons informés dans le prochain magazine municipal.



Commission du budget participatif : à vous la parole !

Huit Ignymontains tirés au sort ont accepté de siéger au sein de la commission du budget participatif.

Témoignages



« Ce projet me permet de me changer les idées. Je ne suis pas convaincu par toutes les idées déposées mais certaines sont vraiment bonnes ! »

CLAUDE VALENTIN,
 habitant de la rue Guy-de-Maupassant



« J'avais envie de participer à mon niveau à l'amélioration de la vie des Ignymontains. Je suis agréablement surprise par la qualité des projets qui ont été déposés. »

PATRICIA BUSETTO CARION,
 habitante de la rue du Père Wresinski



« J'ai été étonné d'avoir été tiré au sort. J'ai accepté par curiosité et j'ai trouvé l'expérience intéressante. La difficulté, au départ, c'était de ne pas nous rendre compte du coût de certains projets. Ce qui nous a été précisé dès la 2^e réunion par les services de la Ville. »

GUILLAUME MAHIEUX,
 habitant avenue Aristide Maillol



« J'ai trouvé ça super ! Pour être honnête, je pensais qu'il y aurait beaucoup de personnes âgées dans ce type de commission et, en tant qu'étudiante j'avais à cœur de faire pencher la balance vers des projets qui intéressent les jeunes. Au final, c'était équilibré, fluide, tous les avis ont été respectés et les projets déposés ne sont pas très éloignés de ce que j'imaginai. »

MASSILIA HAMADI,
 habitante de la rue de Corneilles

Atlas de la biodiversité Les élèves s'y mettent !



Nouvelle étape pour l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) : les élèves de primaire sont invités à participer à son élaboration dès le 1^{er} février, en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Dans chaque école de Montigny, une classe allant du CE2 au CM2 participe à l'initiative.

L'Atlas de la biodiversité communale permet à une commune de valoriser et préserver son patrimoine en faisant participer les citoyens, les élus et les différents acteurs socio-économiques. Le projet se déroulera en deux séances : une première, en classe, où les enfants apprendront à identifier les oiseaux. Au cours de cette séance, ils découvriront les critères d'identification utilisés par les ornithologues, le régime alimentaire des oiseaux et le dessin d'un oiseau. Une deuxième séance sera ensuite proposée en extérieur afin de mettre en pratique les apprentissages vus en classe. Les enfants auront donc l'occasion d'observer les oiseaux. Le projet durera 4h30 : 2h30 en classe et 2h en extérieur. « *Les enfants sont les citoyens de demain et par l'intermédiaire des enfants nous espérons toucher les parents qui pourront à leur tour participer à l'Atlas de la biodiversité*, explique Aurélie Proust, Animatrice nature chargée de programmes de la délégation LPO Île-de-France. *Les retours sont très bons, c'est toujours un émerveillement pour eux de découvrir la nature qui les entoure, et la diversité des espèces.* » Les Ignymontains peuvent toujours remplir le questionnaire disponible sur le site Montigny95.fr, rubrique « Cadre de vie », puis « Une ville nature ».

Qu'est-ce qu'un « ABC » ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire de la diversité végétale et animale. Mieux connaître les espèces animales et végétales de la ville, c'est pouvoir agir pour les protéger et déterminer les responsabilités de chacun. Une fois élaboré, l'ABC pourrait mettre en lumière des espèces ou variétés menacées. Il servira d'aide à la décision aux élus, de guide pratique aux services municipaux et d'outil de sensibilisation pour la population.

L'ABC en 3 dates

- 2020 : démarrage de l'ABC
- 2021 : élaboration de l'ABC, contribution des habitants et des écoles
- Printemps 2022 : livraison de l'ABC

PANIERIERS DE FRUITS ET LÉGUMES BIO

Changement d'horaires



En raison du couvre-feu avancé à 18h, le retrait des commandes de fruits et légumes bio, effectuées sur la plateforme Biotoutcourt.com, est décalé au lundi entre 16h30 et 17h30, salle rouge au 8 rue Auguste Renoir. L'initiative a été lancée en octobre dernier par l'association Le 7^e Sel et Hélène Elhani, militante écologique.

Plus d'infos : montigny95.fr

Une journée avec la police

Chargés d'assurer la tranquillité publique, de lutter contre les incivilités et d'améliorer le cadre de vie des habitants, neuf agents composent la « PM » de Montigny. Des effectifs que la Ville entend encore développer. Nous les avons suivis sur le terrain, vendredi 15 janvier.

8h. Comme chaque matin, quatre policiers municipaux sécurisent les abords des écoles. Devant l'école du Centre, deux agents vont à la rencontre d'une voiture arrêtée en feux de détresse : « *les parents nous disent qu'ils en ont pour 5 minutes. Nous comprenons mais c'est interdit, même pour une durée très courte, en raison du plan Vigipirate renforcé.* »

8h30. Devant le collège Camille Claudel, un agent se dirige vers un élève et lui fait remarquer qu'il n'a pas de masque. Un de ses camarades qui en porte un sur le menton le remet à la hâte et en prête un à son copain : « *nous essayons de faire de la pédagogie avec les adolescents* », glisse le policier.

9h. Retour au bureau pour le briefing. Laurent Dupret, chef de la police municipale, fait le point sur les événements de la veille et donne les consignes du jour, après avoir consulté le rapport d'intervention de la police nationale. Karine Zizzari, adjointe du service, vient de retrouver une personne signalée disparue depuis la veille : « *son ancien employeur s'inquiétait. Nous avons appelé tous les hôpitaux jusqu'à ce qu'une clinique nous indique sa présence.* »

9h30. Deux policiers municipaux se dirigent vers un immeuble de la rue Maillol où des nuisances ont été signalées pendant la nuit. La gardienne est absente. Les policiers la rappelleront plus tard. Ils empruntent les escaliers, en inspectant les locaux techniques. Bouteilles d'alcool, mégots écrasés et caddies de supermarché sont retrouvés dans les étages. « *Nous collectons le maximum d'informations pour renforcer la surveillance.* »



10h. A bord d'une des voitures du service, un autre binôme d'agents se rend parking Jean Moulin pour une mise en fourrière. La radio du véhicule est reliée au Centre de supervision urbain où chaque police communale informe de ses problématiques. « *Nous avons repéré une épave. Après avoir marqué à la peinture la roue du véhicule mi-décembre pour vérifier qu'il ne bouge pas, nous procédons à son enlèvement. Nous ferons ensuite un courrier au propriétaire.* »



10h30. Suite à un dépôt de plainte pour un affaissement de terrain dans le cadre de travaux privés, une équipe se dirige vers la rue des Vergers. Ils rassurent une riveraine et effectuent les constatations.

11h30. Rue André Clément, quartier gare, une voiture sans vignette d'assurance est garée sur le trottoir devant un accès réservé aux pompiers. En quelques secondes, le PV est dressé à l'aide d'un téléphone relié à l'agence nationale de traitement automatisé des infractions. Le contrevenant recevra l'amende par courrier.

12h. Après avoir patrouillé à pied rue John Lennon, contrôlé l'absence de dépôts sauvages au pied des bornes enterrées et vérifié l'absence de stationnement gênant rue Rosa Park, « *ce qui empêche le camion poubelle de circuler* », souligne une policière, l'équipage dresse un nouveau PV auprès d'un commerce qui a déposé sur le trottoir des bidons d'huile alimentaire et de mayonnaise.

14h. Un bouledogue anglais divague allée Watteau. Une patrouille de la police municipale récupère le chien pour identifier son propriétaire. ►

Le saviez-vous ?

La police municipale de Montigny est équipée de deux véhicules, de deux vélos électriques et de deux motos tout terrain de 500 cm³ pour faciliter ses interventions. Les policiers disposent par ailleurs de pistolets à impulsion électrique, de bâtons télescopiques et de générateurs de gaz lacrymogène. Ils seront bientôt formés et habilités à utiliser des lanceurs de balles de défense.



Questions à Dalila Khorbi, adjointe au maire en charge de la sécurité

Pourquoi la municipalité a-t-elle fait le choix d'augmenter les effectifs de la police municipale ?

L'objectif est d'amplifier le service rendu à la population, la proximité avec les habitants et, bien sûr, de renforcer la sécurité. Le nombre de policiers municipaux a été renforcé depuis deux ans. Il est passé de 7 à 9 agents actuellement. Nous souhaitons porter progressivement ces effectifs, à terme, à 14 agents de manière à augmenter la fréquence des patrouilles, renforcer leur disponibilité et élargir les horaires d'intervention des agents.

La police municipale intervient désormais le samedi toute la journée, pourquoi ce choix ?

Nous voulons que la police municipale s'adapte aux besoins de la population, en complément du travail de la police nationale et de la police d'agglomération (qui intervient le soir et le week-end). Les horaires d'intervention ont été étendus : le commissariat est ouvert de 8h à 18h sans coupure et la police municipale intervient le samedi après-midi en plus du samedi matin. A terme, nous aimerions qu'elle travaille également le dimanche pour qu'elle soit présente 7 jours sur 7 sur la commune.

municipale

14h10. Une explosion stoppe l'équipage devant le centre commercial Carrefour, avenue Aristide Maillol. Les policiers se stationnent et courent en direction du parking souterrain. Une Peugeot 306 grise a le capot grand ouvert et les vitres brisées. Ils sont les premiers sur les lieux de l'accident et installent un périmètre de sécurité en attendant l'arrivée des secours. « Notre rôle, c'est de rassurer et d'assurer la protection des passants », explique l'adjointe du service. Cinq adolescents ont été blessés à bord du véhicule par une explosion de gaz provoquée par un aérosol de désinfectant et une cigarette. Ils seront pris en charge et hospitalisés pour des brûlures.



16h30. Poursuite des surveillances dans plusieurs quartiers. Des équipes retournent en direction des écoles pour sécuriser de nouveau les abords.

17h30. La « PM » rédige ses rapports avant de passer le relais à la police municipale mutualisée, pilotée par l'agglomération du Val Paris et qui intervient en soirée et la nuit.

Comment joindre la police municipale ?

La police municipale intervient à des horaires élargis à la demande de la municipalité : du lundi au samedi de 8h à 18h, sans interruption. Pour la joindre : 01 30 26 30 82. En dehors de ces horaires, 27 agents de la brigade de la police municipale mutualisée interviennent 7 jours sur 7 de 17h30 à 3h. Cette unité pilotée par l'agglomération est joignable au 01 34 44 82 82. La police nationale reste également joignable en composant le 17.



Questions à Laurent Dupret,

chef de la police municipale

Quel est le rôle de la police municipale ?

Nous intervenons, sous l'autorité du maire, dans de nombreux domaines : la sécurité routière, le respect des règles de stationnement, les conflits de voisinage, les problèmes de bruit, la sécurisation des écoles, le maintien de la propreté urbaine ou encore pour assurer la protection et l'assistance aux personnes. Nous sommes complémentaires et agissons en synergie avec la police nationale, qui a un pouvoir d'enquête que nous ne possédons pas, et la police d'agglomération qui intervient en soirée et la nuit.

Quels sont les chiffres de la délinquance à Montigny ?

La délinquance à Montigny se situe dans la moyenne des villes comparables. Nous enregistrons même une nette baisse des cambriolages en 2020 par rapport à 2019 (- 27,85 %), des atteintes aux biens (-11,31%) et des atteintes à l'intégrité physique (-6,67%). Nous devons néanmoins rester vigilants et renforcer notre action pour diminuer le sentiment d'insécurité ressenti par certains habitants.

REPÈRES

9

C'est le nombre d'agents qui composent la police municipale de Montigny, dont un chef de service et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

833

Appels téléphoniques reçus en 2020

2800

Interventions en 2020

VIOLENCES

« Toute victime, homme ou femme, peut prendre RDV »

Depuis septembre 2020, un nouveau lieu d'accueil pour les victimes de violences est accessible au 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage de l'école Cézanne). Explications avec Carole*, la juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) qui reçoit sur rendez-vous chaque mardi de 14h à 17h30.

A qui s'adresse ce nouveau lieu d'accueil ?

La permanence du CIDFF s'adresse en priorité aux femmes victimes de violences conjugales. Mais toute victime, homme ou femme, peut venir pour toute question d'ordre juridique.

Quelles aides apportez-vous aux victimes ?

Lors d'un entretien avec une victime de violences conjugales, nous la renseignons sur la procédure pénale (dépôt de plainte, constitution de partie civile, recouvrement des dommages-intérêts), la procédure civile (procédure devant le juge aux affaires familiales) ainsi que sur les différents moyens de protection existants (ordonnance de protection, téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement). Nous proposons également un accompagnement psychologique et social.

Constatez-vous un regain des violences dans le contexte actuel de crise sanitaire ?

Je ne relève pas de recrudescence s'agissant des dossiers de violences. Mais je constate toutefois que les violences commises par les conjoints prennent de plus en plus d'ampleur et sont malheureusement de plus en plus extrêmes.

Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous ne se fait pas par le biais du CIDFF mais directement en appelant le 01 30 26 31 02.

* Prénom modifié.





Des habitants testent l'accessibilité du quartier des Frances

Arpenter les rues avec une poussette, se déplacer en fauteuil roulant, avec une canne ou des béquilles... Mardi 12 janvier dernier, une vingtaine d'habitants ont sillonné le quartier des Frances, avec le conseil citoyen, afin de mettre en évidence les difficultés d'accessibilité, le thème retenu pour cette 7^{ème} balade nocturne.

Le principe de l'initiative : explorer en petit groupe un site que les habitants empruntent quotidiennement. Chacun était invité à noter tous les points positifs et négatifs. Parmi les points à améliorer : l'état des trottoirs endommagés par les racines d'arbres, la propreté au bas de quelques immeubles, le manque de luminosité dans certaines rues... Ces balades sont aussi l'occasion de faire des suggestions pour améliorer le quotidien. Il est notamment demandé la création d'un passage piéton pour se rendre rue Caillebotte, à l'angle des 24 Arpents. Toutes les observations ont été transmises aux services de la Ville et aux bailleurs sociaux afin de déterminer ce qu'il est possible d'améliorer, dans quels délais, et à quel coût. La prochaine marche exploratoire aura lieu en mars.

HOMMAGES

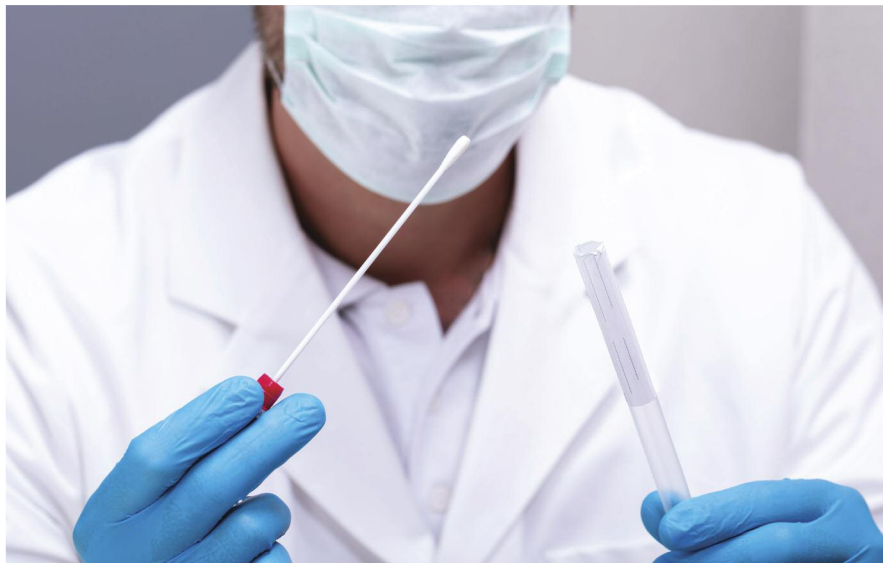


Paulette Salmon, secrétaire de la paroisse de Montigny, est décédée à l'âge de 95 ans. Fille du commandant Salmon qui a notamment donné l'ordre de prendre possession du fort de Cormeilles alors occupé par les Allemands en août 1944, elle était porteuse des courriers entre les résistants pendant la guerre. Décrite par ses proches comme ouverte et engagée auprès des plus démunis, elle fut notamment bénévole à l'Amicale des donneurs de sang, à La Croix Rouge et au Secours Catholique.



René Raulin, conseiller municipal communiste à Montigny entre juin 1995 et janvier 2001, puis de nouveau entre juin 2005 et février 2008, est mort à l'âge de 94 ans. Militant des droits humains, René Raulin fut très investi toute sa vie dans l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental, notamment auprès de l'HAARP et du foyer du Grand Cèdre où est hébergé son fils Stéphane.

COVID-19 : les lieux où se faire dépister à Montigny



Vous souhaitez vous faire tester afin de savoir si vous êtes porteur de la COVID-19 ? Voici les lieux qui le proposent actuellement à Montigny. Ces tests virologiques sont remboursés par l'Assurance Maladie.

• Tests RT-PCR

Situé au 16 résidence de la gare, le laboratoire La Croix-Blanche propose ces tests RT-PCR (considérés comme étant la référence) qui permettent de savoir si vous êtes porteur du virus au moment du prélèvement, pratiqué à l'aide d'un écouvillon par voie nasale. Les résultats sont généralement disponibles en 24h.

Avec ou sans ordonnance, mais uniquement sur rendez-vous au 01 34 50 88 00.

• Les tests antigéniques rapides

En complément des tests PCR, les tests antigéniques permettent de détecter les antigènes que produit le virus SARS-CoV-2. Le prélèvement s'effectue par voie nasale et les résultats sont disponibles en 15 à 30 minutes. Trois pharmacies le proposent actuellement dans la commune :

→ **La pharmacie Croix Blanche**, 12 rue de la gare (sur rendez-vous au 01 39 97 67 32)

→ **La pharmacie Montigny Village Morini**, 42 rue du Général-de-Gaulle (sur rendez-vous au 01 39 97 50 68)

→ **La pharmacie de la Patte d'Oie**, 147 boulevard Victor Bordier (sur rendez-vous au 01 34 50 81 07)

Aucune ordonnance médicale n'est nécessaire. Retrouvez la liste des lieux de dépistage régulièrement actualisée sur montigny95.fr



VACCINATION

La Ville de Montigny a candidaté auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France pour accueillir un centre de vaccination de proximité. Dans le Val-d'Oise plusieurs centres ont ouvert dans le cadre de la première phase qui s'adresse aux résidents des EHPAD, ainsi qu'aux professionnels de santé, aides à domicile et sapeurs-pompiers de 50 ans et plus, ou présentant une comorbidité. Dans l'agglomération, Taverny a ouvert un centre de vaccination le 18 janvier au Gymnase André Messager, voie des sports.



ACCUEIL MAIRIE

L'accueil du public à la mairie Picasso n'est plus assuré que jusqu'à 17h15 le mardi soir, contre 20h en temps normal, conformément au nouveau couvre-feu en vigueur. Les horaires d'accueil les autres jours restent inchangés.

ACTUALITÉS

Les expos de Corot se digitalisent



Envie d'une expo ? En dépit du couvre-feu et des contraintes sanitaires qui empêchent actuellement les lieux culturels d'ouvrir au public, le pôle culture et le service communication de la Ville ont travaillé conjointement pour permettre aux Ignymontains de continuer à s'évader et à découvrir de nouveaux talents sans avoir à se déplacer.

L'exposition de Marine Salgues, initialement prévue le 29 janvier à l'Espace Corot – Maisons des talents, sera ainsi la première à être visible gratuitement depuis chez vous, dans un format inédit. L'exposition a été installée comme habituellement par les agents du pôle Culture à l'Espace Corot et nous avons été pour vous à la rencontre de l'artiste qui donne à voir l'étendu de son travail. Le service Communication l'a interviewée en vidéo et a réfléchi à un récit qui soit le plus immersif possible. On ne vous en dit pas plus, si ce n'est que le citron sera mis à l'honneur...



Rendez-vous le 11 février sur le site Internet de la Ville montigny95.fr
N'hésitez pas à nous dire ce que vous aurez pensé !

En bref

La bibliothèque Georges-Brassens, place de la Libération, adapte ses horaires dans le cadre de l'avancée du couvre-feu à 18h. Jusqu'à nouvel ordre, la bibliothèque est ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30, et le mercredi et le samedi de 10h à 17h30.

Crise sanitaire

Le point sur la programmation culturelle

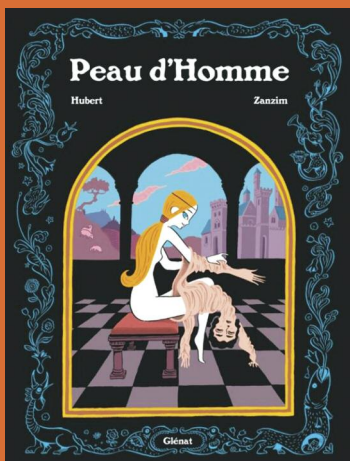
En raison de la crise sanitaire, le Centre culturel Picasso est fermé pour une durée indéterminée. Les spectacles « *Bronx* » et « *Là-bas de l'autre côté de l'eau* » sont annulés.

Les spectacles suivant sont reportés :

- « *Escale* » au 13/03/21 sous réserve des conditions sanitaires
- « *Caroline Vigneaux – Croque la pomme* » au 25/06/2021
- « *La journée de la jupe* » reporté en novembre 2021
- « *Quelle drôle de planète !* » reporté en 2022

Pour toute question ou demande de remboursement, contactez le pôle culture par e-mail : culture@ville-montigny95.fr ou par téléphone en composant le 01 30 26 30 26.

COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Peau d'homme

Scénario : Hubert. Dessins : Zanzim. Éditions Glénat.

À l'époque de la Renaissance italienne, Bianca, jeune fille de bonne famille, souhaiterait connaître le jeune homme qu'on lui destine avant de se marier. Un objet inouï va pouvoir l'y aider : une peau d'homme, qu'elle pourra revêtir pour se transformer en garçon. Elle peut désormais visiter incognito le monde des hommes et apprendre à connaître son fiancé dans son milieu naturel. Mais dans sa peau d'homme, Bianca s'affranchit des limites imposées aux femmes et découvre l'amour et la sexualité. La morale de la Renaissance agit alors en miroir de celle de notre siècle et pose plusieurs questions : pourquoi les femmes devraient-elles avoir une sexualité différente de celle des hommes ? Pourquoi leur plaisir et leur liberté devraient-ils faire l'objet de mépris et de coercition ? Comment enfin la morale peut-elle être l'instrument d'une domination à la fois sévère et inconsciente ? Un très joli conte sur l'identité, le genre, l'attraction physique, l'amour, l'homosexualité, mais aussi sur le courage, l'opinion, l'intégrisme. Bref, les auteurs parviennent à aborder des thèmes extrêmement actuels avec une grande finesse et une pointe de poésie. C'est intelligent, impertinent, sensible, et terriblement moderne.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Depuis l'élection municipale, notre majorité est au travail. Nos projets avancent bien : réaménagement de la Place Greuze, concertation sur le quartier Lalanne, plantation d'arbres, ouverture d'une maison de santé dans le quartier de la gare, premier budget participatif de la ville... C'est positif pour la ville et pour les habitants.

Pendant ce temps, l'opposition municipale préfère, comme à son habitude, les vaines polémiques et les discours politiques stériles. M. Marqués se perd aujourd'hui dans une fable à laquelle lui-même ne peut croire. A le lire, ce serait lui qui réalise les projets municipaux. La ficelle est un peu grosse.

Pour rappel, M. Marqués était contre l'agence postale. Son ouverture le samedi a d'ailleurs toujours été prévue. Quant au Castel, ces évolutions sont le fruit d'un travail collectif avec les différents intervenants. Pour le local du quartier de l'Espérance, cette réouverture était prévue de longue date, en lien avec les habitants et le bailleur social. M. Marqués n'est strictement pour rien dans la réouverture de ce local, comme pour les deux autres sujets.

Rappelons donc que nos projets sont portés de longue date. Ils ont été annoncés dans le cadre de l'élection municipale. Nos projets évoluent grâce au dialogue et à la proximité que nous entretenons avec les Ignymontains.

Personne n'est dupe : M. Marqués, depuis ses débuts comme élu d'opposition il y a 12 ans, a toujours tout refusé mais n'a jamais rien proposé. Il continue de jouer sa partition tel un disque rayé, mais soyons honnêtes : les oreilles pour l'écouter se font de plus en plus rares.

De notre côté, nous continuons de travailler pour toujours améliorer Montigny. Quant au recours formulé par M. Marques visant à annuler les élections municipales alors que nous avons fait 54,49% et lui 45,51%, il confirme que M. Marques est un mauvais perdant. Ce recours n'est pas crédible et ne repose sur rien. Nous attendons donc sereinement la décision du juge.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Malheureusement pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population du fait du contexte sanitaire que nous connaissons. Un profond regret tant nous avons besoin de ces moments de convivialité et de partage, et ce alors que la gestion de la crise par le gouvernement est très critiquée et que la menace d'un 3^{ème} confinement plane à nouveau.

Malgré tout, nous resterons mobilisés à vos côtés pour défendre vos intérêts. Au Village, nous avons obtenu que la Poste soit ouverte le samedi matin. Nous continuerons à agir et à peser contre les projets immobiliers voulus par la majorité, et avons déjà permis que l'un d'eux soit revu en termes de densité, d'architecture et que Le Castel soit conservé.

Nous continuerons à défendre les projets de proximité que nous avons portés dans nos quartiers. Nous avons obtenu par exemple la mise à disposition d'un local dans le quartier de l'Espérance et regrettons que la majorité refuse notre projet visant à décroiser ce quartier.

Nous poursuivons nos actions auprès de tous ceux qui font vivre notre ville, et notamment nos associations.

Nous regrettons à cet égard que la majorité ait refusé de généraliser les avances sur les subventions pour l'ensemble de nos associations.

Enfin, nous connaissons très prochainement l'issue du recours que nous avons déposé contre le résultat des élections municipales. En effet, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a enfin fixé la date de l'audience : RDV le 11 février.

**Les élus d'opposition
présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Ahraoui Inaya
Andrade Bergeron
Valentina
Atangana Kolo Idrys
Aznag Yaakoub
Becq Eléna
Bighoussassen Amir
Caciula Myryam
Calschi Alice
Cibille Defrère Naël
Chekroune Mélissa
Eloko Monginda
Michael-Georlu
Gagliano Iano Lucie
Ghulam Adnan
Ijaz Affan
Itoua Nathalie
Laadjal Maya
Lahna Selma
Lefebvre Timothé
Lema Eli
Machet Isaac
Meckes Maya
Merzier Yaëlle
Moinereau Ilyan
Mokhtari Noham
Outaous Mayas
Saïdi Nour
Samb Mame
Teixeira Ilias
Vimont Iléna

Décès

Amankwaa Alice
Asselin André
Bamba Aboubacar
Barathieu André
Barrat Annie
Bouvet Maryline
Camus Patrick
Daniel Guylène
Doukansé Djibril
Duplessy Marguerite
Goua Jocelyne
Guengard Monique
Hivert Serge
Kamara Diangou
Larousse Marie
Mauduit Suzanne
Monistrol Fernand
Poli Pierre
Poirrier André
Privat Didier
Razafimahefa Hervé
Reverchon Franck
Ringbauer Otto
Thermidor Jacques
Slavkovic Natali
Sinnatamby Caroline
Verkerken Geneviève

Mariages

Selestino Da Cruz Edimar et
Da Cruz Vansoski Erika
Addaba Adame et Chohan Afreen
Habeb Mohamed Meeran et
Oumarhatab Nishama

FIBRE OPTIQUE

Une question ou un problème avec l'installation de la fibre optique ? Consultez nos questions/réponses sur le très haut débit, rubrique « Cadre de vie » puis « Habitat » sur le site de la Ville Montigny95.fr Un formulaire, transmis à la communauté d'agglomération Val Parisis, y est accessible en cas de problème.

POPULATION LÉGALE

21 748 habitants, c'est la population totale officielle à Montigny au 1er janvier 2021, selon les données de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et le recensement effectué au 1er janvier 2018. Un nombre quasiment stable par rapport à la population officielle au 1er janvier 2020 (21 718 habitants), tout comme le nombre de logements (7648). De son côté l'agglomération compte désormais 280 473 habitants.

PLATEFORME SMS

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à vous inscrire sur la plateforme d'alertes SMS mise en place par la Ville. En cas d'informations importantes (travaux, météo, sécurité, manifestations, vie administrative) une alerte vous sera ainsi envoyée gratuitement sur votre téléphone mobile. Vous pouvez bien sûr vous désabonner quand vous le souhaitez. Infos et inscriptions dans le bandeau situé tout en bas du site montigny95.fr

LA CROIX-ROUGE

Désireuse de faire connaître au grand public ses missions, ses besoins et ses défis face à la crise sanitaire actuelle, la Croix-Rouge française effectuera une campagne de sensibilisation en porte à porte à Montigny du 8 février au 6 mars prochain. Cette démarche vise à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais elle ne fera pas l'objet de demande de dons et l'association s'engage à respecter les règles de distanciation. Chaque ambassadeur sera identifiable par un badge, des vêtements au couleurs de l'association, ainsi qu'une lettre de mandat de La Croix-Rouge.

COURRIER DES LECTEURS

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville www.montigny95.fr, en bas de la page d'accueil, lien Contact.

ACHAT DE VÉLO

Bonjour, je souhaiterais acheter un vélo électrique et j'aimerais savoir s'il y a une aide de la commune ? Merci.

Bonjour, la commune a été une des premières du Val d'Oise à proposer un dispositif d'aide à l'achat de vélos électrique en 2016. Cependant, depuis l'an dernier, l'île de France Mobilité propose également une aide. Aussi, afin d'éviter aux usagers de multiplier les démarches administratives, la ville de Montigny a fait le choix d'arrêter son action compte tenu que la subvention attribuée n'était pas cumulable avec celle d'île de France Mobilités. Vous retrouverez ci-dessous le lien vers le site d'île de France mobilité afin de réaliser votre démarche : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros>. Cordialement

CAMPAGNE DE PORTE À PORTE CROIX-ROUGE

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



NOS AMBASSADEURS S'ENGAGENT À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

Ils portent des masques ou visières

Ils se désinfectent les mains
avec du gel Hydroalcoolique régulièrement

Ils nettoient leur smartphone et tablette
avec des lingettes désinfectantes régulièrement

Ils ne se déplacent pas en groupe de plus de 4 personnes

LORS DES ÉCHANGES À LA PORTE

Ils respectent la distanciation sociale

ILS N'ENTRENT PAS dans les domiciles

ILS ÉVITENT LES PERSONNES VULNÉRABLES

SI C'EST LE CAS, ILS METTENT FIN À LA DISCUSSION POLIMENT

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Vous êtes victime de VIOLENCES ou pensez l'être ? PARLEZ-EN !

Conseils juridiques,
Orientation,
Soutien psychologique...

**LE CIDFF REÇOIT
SUR RENDEZ-VOUS**

CHAQUE MARDI DE 14H À 17H30

Atelier Cézanne
134 rue du Général-de-Gaulle
à Montigny-Lès-Cormeilles -
1^{er} étage porte gauche

TÉL. 01 30 26 31 02
PLUS D'INFOS SUR MONTIGNY95.FR

